

# Charte institutionnelle

L'Association La Branche soutient le développement de personnes vivant avec une déficience intellectuelle et des troubles associés, en leur proposant un lieu de vie, de formation et de travail.

Les professionnels les accompagnent dans le respect de leur individualité, cherchant à valoriser leur contribution à la société.

Ceux-ci s'engagent à accompagner les bénéficiaires en soutenant l'expression de leurs potentiels, en valorisant leurs qualités, tout en proposant des aides adaptées à leurs besoins spécifiques.

L'établissement propose des prestations diversifiées, permettant à chaque bénéficiaire de trouver sa place et s'engage à évaluer régulièrement son offre pour s'adapter de façon flexible à l'évolution de leurs besoins.

Le travail d'accompagnement proposé à La Branche se base sur les modèles et les bonnes pratiques recommandées dans l'accompagnement de personnes vivant avec une déficience intellectuelle et autres troubles associés (notamment le modèle du Processus de Production du Handicap (PPH) et les bonnes pratiques qui en découlent, les bonnes pratiques recommandées dans l'accompagnement de personnes TSA (Troubles du Spectre de l'Autisme), l'application des principes énoncés dans la CDPH (Convention de l'ONU sur le droit des personnes handicapées) et l'approche de la pair-aidance).

Une veille active est assurée, permettant une adaptation régulière de nos concepts.

Notre approche est complétée et enrichie par des pratiques issues de la sociothérapie et de la pédagogie curative d'orientation anthroposophique, ce qui constitue notre spécificité.

Elle vise, par sa diversité, à favoriser la personnalisation de l'accompagnement de chaque bénéficiaire et le développement continu de sa qualité de vie.

Le choix du ou des médecins traitant(s) appartient au bénéficiaire et à son répondant légal.

Les personnels éducatif et infirmier soutiennent l'application de ces choix individuels en assurant la liaison avec les partenaires médicaux et la réalisation d'actes de soins prescrits, dans la limite de notre dispositif.

Les services infirmier et thérapeutique maintiennent leurs compétences à jour dans les approches médicales et les approches complémentaires qui pourront être proposées aux bénéficiaires dont le répondant légal en fait la demande.

L'art et la culture ont une place essentielle, donnant aux activités quotidiennes une autre dimension. Un programme culturel est organisé tout au long de l'année. L'établissement s'appuie sur le rythme du cycle de la nature, dont les temps forts ponctuent la vie et donnent lieu à des fêtes.

Les professionnels encouragent le mouvement dans l'accompagnement quotidien, parallèlement à des cours de sport et à une infrastructure offrant piscine, salle de psychomotricité et un parcours sens et santé.

Un soin particulier est donné à l'environnement, à l'entretien des espaces et à une alimentation saine, constituée de produits biologiques, voire biodynamiques, en partie cultivés sur site, avec la participation et l'implication des bénéficiaires.

L'Association promeut un management participatif, organise des groupes de travail à portée transversale, encourage la diffusion et le partage des bonnes pratiques développées et des expériences innovantes et veille à diversifier les leviers favorisant l'implication des membres du personnel.

L'établissement met l'accent sur une culture de valeurs, le développement professionnel de chacune et chacun en proposant de nombreuses formations continues et en recherchant le juste équilibre entre l'individu et le collectif.

L'Association s'inscrit dans un réseau de partenariats porteurs d'évolution. Elle s'engage notamment à collaborer étroitement avec les autorités politiques, les autres établissements et associations.

Un partenariat privilégié est recherché avec les familles, curatrices, curateurs et amis des bénéficiaires.

L'Association La Branche s'inscrit en pleine intégration dans sa région. Elle accueille des clients dans son magasin biologique, dans son restaurant et offre le libre accès à son parcours sens et santé, ainsi qu'à ses spectacles.

Dans le même esprit sociétal, elle participe à des manifestations, développe des partenariats avec les entreprises actives dans ses domaines d'activités et vend ses produits élaborés de façon artisanale par les bénéficiaires.

Cette charte est le fruit d'une élaboration qui a mobilisé toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs et est le reflet de pratiques institutionnelles.

Sa première version a été validée par les responsables d'équipe réunis en colloque intersectoriel le 2 novembre 2015 et approuvée par le comité dans sa séance du 16 novembre 2015.

Une mise à jour du texte a été proposée par la direction en août 2023 et approuvée par le comité dans sa séance du 4 septembre 2023.